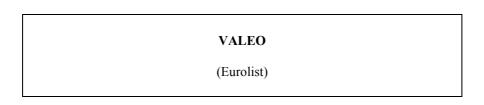
Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)



Par courrier du 12 juin 2007, la société anonyme Natixis (45, rue Saint Dominique, 75007 Paris), a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 25 mai 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir 6 148 936 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 7,93% du capital et 7,77% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'une opération de marché de capitaux effectuée par IXIS Corporate & Investment Bank (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 77 580 617 actions représentant 79 148 735 droits de vote.

(2) Banque prestataire de services d'investissement filiale de Natixis.